

Les reconversions professionnelles

Déclaration du groupe CGT

Aborder en pleine crise sanitaire le sujet des reconversions professionnelles n'était pas une tâche facile. Il porte en effet des enjeux majeurs pour celles et ceux qui y sont déjà confrontés ou qui le seront du fait du cataclysme prévisible post pandémie. Reconnaissons-le, l'exercice fût parfois tendu.

Si au cours de nos travaux, les conséquences régressives des dernières grandes réformes du marché du travail et de la formation professionnelle ainsi que les nouveaux dispositifs de flexibilité issus des ordonnances travail ont pu être débattues, les préconisations qui auraient dû en découler pour y apporter des réponses effectives ont été radicalement écartées.

Nous saluons les efforts des rapporteurs et de l'administration pour porter un avis à la hauteur des défis que les transitions technologiques et environnementales posent à l'économie et que la crise sanitaire aggrave. Malheureusement, l'avis s'est limité à préconiser d'améliorer à la marge des dispositifs déjà existants et de promouvoir les mesures d'accompagnement et de formation déjà prévues.

La CGT a posé d'emblée, au regard de leurs choix stratégiques, les responsabilités sociales des entreprises et leurs conséquences en matière de grands licenciements, sur les obligations qui devraient être les leurs en matière de formation et de reconversions professionnelles. Malgré d'après débats, cette responsabilité, pourtant évidente, a été renvoyée pour l'essentiel aux pouvoirs publics, c'est à dire à la solidarité nationale.

Le groupe CGT en a pris acte et a obtenu en conséquence que soit inséré dans l'avis, un dissensus qui pointe les nouvelles formes de grands licenciements (accords de performance collective et de ruptures conventionnelles collectives) qui permettent à des entreprises de s'exonérer des protections dues aux salariés et défend la nécessité d'instaurer dans ces nouveaux dispositifs un socle minimal de droits sociaux

Aussi prenant acte de l'insertion de ce dissensus que plusieurs autres groupes ont soutenu et malgré ses insuffisances, le groupe CGT a voté cet avis.